



Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants
et des professionnels de la formation

<https://educentre.fr>

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Assistant import-export

Niveau 5

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 1/36 |

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Assistant import-export

Sigle du titre professionnel : AIE

Niveau : 5 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 312m - Commerce, vente - pas de fonction dominante-

Code(s) ROME : D1401, M1101, M1701

Formacode : 35017, 15205, 15206, 34285, 34254

Date de l'arrêté : 05/07/2022

Date de parution au JO de l'arrêté : 13/07/2022

Date d'effet de l'arrêté : 07/01/2023

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014> , rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel AIE

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 3/36 |

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|--|-------------|---|
| Mise en situation professionnelle | <p>Elaborer une offre à l'international et en assurer le suivi</p> <p>Traiter les commandes à l'international</p> <p>Gérer la relation client ou fournisseur à l'international</p> <p>Coordonner les opérations d'acheminement à l'international</p> <p>Traiter les litiges transport et logistique à l'international</p> <p>Promouvoir l'image de l'entreprise à l'international</p> <p>Elaborer et actualiser des tableaux de bord commerciaux</p> | 05 h 05 min | <p>L'épreuve est constituée d'une mise en situation écrite et d'une mise en situation orale en deux parties. Le candidat réalise les travaux relatifs au métier d'assistant import-export dans le contexte d'une entreprise fictive.</p> <p>Mise en situation écrite (4 h 30) A partir d'informations et de consignes, le candidat analyse des situations professionnelles relatives au métier d'assistant import-export, traite des dossiers et produit des documents, en français ou en anglais selon le contexte.</p> <p>Mise en situation orale (0 h 35) Elle se déroule après la mise en situation écrite. Elle est constituée d'une simulation d'appel et d'une simulation d'accueil physique relatives aux compétences « Gérer la relation client ou fournisseur à l'international » et « Promouvoir l'image de l'entreprise à l'international ».</p> <p>Le candidat dispose de 15 minutes de préparation.</p> <p>A partir de scénarios préétablis, choisis par le jury, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - traite en anglais un appel entrant ou sortant, puis rédige un message en anglais à l'attention de la personne concernée : 10 minutes. - accueille un visiteur anglophone dans le contexte d'une manifestation commerciale, traite sa demande et complète une fiche contact : 10 minutes. |
| Autres modalités d'évaluation le cas échéant : | | | |
| ▪ Entretien technique | Suivre les opérations administratives de dédouanement | 00 h 15 min | L'entretien technique se déroule après la mise en situation écrite et orale. A partir d'un guide de questionnement, le jury interroge le candidat sur la compétence relative aux opérations de dédouanement. |
| ▪ Questionnaire professionnel | Sans objet | | Sans objet |
| ▪ Questionnement à partir de production(s) | Contribuer à l'optimisation des achats et au développement des ventes à l'international | 00 h 20 min | Le questionnement à partir d'une production est réalisé après l'entretien technique. L'échange entre le candidat et le jury est basé sur un document réalisé en amont de la session. Le jury en prend connaissance avant le questionnement. Le jury dispose d'un guide et de consignes relatives à la conduite du |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 4/36 |

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|--|----------------------|-------------|---|
| | | | questionnement. Pendant 10 minutes, le candidat présente le contexte de réalisation de ses activités et commente sa production au jury. Le jury le questionne ensuite pendant 10 minutes. |
| Entretien final | | 00 h 15 min | Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury évalue la représentation que se fait le candidat de l'emploi et des comportements professionnels induits. |
| Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | | 05 h 55 min | |

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation orale a lieu après la mise en situation écrite et avant l'entretien technique.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation écrite et orale.

Le jury évalue les travaux écrits avant l'entretien technique.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Le questionnement à partir de production(s) a lieu après l'entretien technique.

En amont de la session, le candidat rédige un document faisant référence à la mise en œuvre de la compétence « Contribuer à l'optimisation des achats et au développement des ventes ».

Il a mis en œuvre cette compétence pendant la période en entreprise ou, à défaut, en centre de formation.

Le document, hors page de garde et sommaire, comprend 4 à 6 pages maximum (8 000 à 12 000 caractères, espaces et signes de ponctuation compris) et peut comporter des schémas ou des tableaux en annexe.

Le candidat présente le contexte de mise en œuvre de la compétence, puis rédige le contenu en deux parties :

- sur 2 à 3 pages, il décrit les actions menées pour établir un panel de fournisseurs compétitifs :
 - il détaille les consignes et procédures à partir desquelles il a réalisé la sélection des fournisseurs ;
 - il présente les sources utilisées pour effectuer la sélection ;
 - il présente les outils utilisés pour réaliser cette action ;

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 5/36 |

- il détaille les éléments qu'il a pris en compte pour évaluer le rapport qualité-prix.
- sur 2 à 3 pages, il décrit les actions menées pour développer les ventes de l'entreprise :
- il détaille les consignes et procédures à partir desquelles il a réalisé une action de développement des ventes ;
 - il présente les outils et moyens utilisés pour réaliser cette action ;
 - il présente l'argumentaire commercial déroulé lors de l'action ;
 - il décrit les résultats obtenus.

Précisions pour le candidat VAE :

Dès que son dossier est recevable, le candidat contacte le centre organisateur afin de prendre connaissance de la version de la suite bureautique utilisée pendant la session d'examen.

S'il ne connaît pas cette version, une prise en main est recommandée en amont de la session.

Pour la modalité « Questionnement à partir de production(s) », le candidat réalise le document à partir de son expérience professionnelle.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 6/36 |

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|--|--|-------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|--|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Administer les ventes et les achats à l'international en français et en anglais | | | | | |
| Elaborer une offre à l'international et en assurer le suivi | Le choix du mode de transport et de l'incoterm® est pertinent Les conditions générales et particulières de vente et d'achat sont respectées Les informations relatives aux échéances et aux délais sont fiables Les documents produits sont conformes aux normes professionnelles de rédaction et de présentation L'expression écrite en anglais correspond au niveau B2 du CECRL. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Traiter les commandes à l'international | Le processus de traitement des commandes est respecté Les conditions générales de vente et d'achat sont respectées Les informations relatives aux échéances et aux délais sont fiables Les bases de données sont actualisées L'expression écrite en anglais correspond au niveau B2 du CECRL | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Gérer la relation client ou fournisseur à l'international | La réponse apportée concilie satisfaction de l'interlocuteur et intérêt de l'entreprise Le niveau de délégation accordé est respecté L'information est relayée de façon fiable et exploitable L'expression écrite ou orale en anglais correspond au niveau B2 du CECRL | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Optimiser les opérations logistiques internationales en français et en anglais | | | | | |
| Coordonner les opérations d'acheminement à l'international | Les instructions ou les informations données aux prestataires répondent aux besoins de l'opération Les clauses du contrat sont respectées Les informations relatives aux échéances et aux délais sont fiables L'expression écrite en anglais correspond au niveau B2 du CECRL | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 7/36 |

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|--|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Traiter les litiges transport et logistique à l'international | Le niveau de délégation accordé est respecté Les éléments collectés pour le dossier litige permettent son traitement La réponse apportée concilie satisfaction de l'interlocuteur et intérêt de l'entreprise L'information est relayée de façon fiable et exploitable L'expression écrite en anglais correspond au niveau B2 du CECRL | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Suivre les opérations administratives de dédouanement | La réglementation est respectée Les délais réglementaires sont respectés Les instructions ou les informations données aux prestataires répondent aux besoins de l'opération L'information transmise à l'interne, au client ou au fournisseur est fiable et exploitable | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Assurer les fonctions de support au développement commercial en français et en anglais | | | | | |
| Promouvoir l'image de l'entreprise à l'international | La demande de l'interlocuteur est identifiée L'expression orale est adaptée à une relation commerciale Les informations fournies au client sont fiables La fiche contact est correctement renseignée L'expression orale en anglais correspond au niveau B2 du CECRL | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Contribuer à l'optimisation des achats et au développement des ventes à l'international | La politique d'achat de l'entreprise est respectée Les informations collectées enrichissent le portefeuille de fournisseurs Les besoins de l'interlocuteur sont identifiés L'argumentaire commercial est adapté aux besoins de l'interlocuteur L'expression écrite ou orale en anglais correspond au niveau B2 du CECRL | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Elaborer et actualiser des tableaux de bord commerciaux | La sélection des indicateurs de pilotage est pertinente L'organisation des données présentées est cohérente Le choix des tableaux et des graphiques est représentatif de l'objectif fixé Les tendances expliquées dans les commentaires tiennent compte des objectifs fixés L'expression écrite en anglais correspond au niveau B2 du CECRL | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Obligations réglementaires le cas échéant : Sans objet | | | | | |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 8/36 |

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

| Compétences transversales | Compétences professionnelles concernées |
|--|---|
| Adopter un comportement orienté client et une posture de service | Contribuer à l'optimisation des achats et au développement des ventes à l'international |
| | Coordonner les opérations d'acheminement à l'international |
| | Elaborer une offre à l'international et en assurer le suivi |
| | Gérer la relation client ou fournisseur à l'international |
| | Promouvoir l'image de l'entreprise à l'international |
| | Suivre les opérations administratives de dédouanement |
| | Traiter les commandes à l'international |
| | Traiter les litiges transport et logistique à l'international |
| Travailler et collaborer au sein d'un collectif | Contribuer à l'optimisation des achats et au développement des ventes à l'international |
| | Coordonner les opérations d'acheminement à l'international |
| | Elaborer et actualiser des tableaux de bord commerciaux |
| | Elaborer une offre à l'international et en assurer le suivi |
| | Gérer la relation client ou fournisseur à l'international |
| | Promouvoir l'image de l'entreprise à l'international |
| | Suivre les opérations administratives de dédouanement |
| | Traiter les commandes à l'international |
| Traiter les litiges transport et logistique à l'international | |
| S'adapter aux environnements numériques | Contribuer à l'optimisation des achats et au développement des ventes à l'international |
| | Coordonner les opérations d'acheminement à l'international |
| | Elaborer et actualiser des tableaux de bord commerciaux |
| | Elaborer une offre à l'international et en assurer le suivi |
| | Gérer la relation client ou fournisseur à l'international |
| | Promouvoir l'image de l'entreprise à l'international |
| | Suivre les opérations administratives de dédouanement |
| | Traiter les commandes à l'international |
| Traiter les litiges transport et logistique à l'international | |

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre AIE

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 10 min

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 9/36 |

4.2. Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation écrite et pendant les temps de préparation du candidat.

La présence du jury est nécessaire pour :

- l'évaluation des travaux de la mise en situation écrite ;
- le déroulement de la mise en situation orale. L'un des membres du jury assure le rôle de l'interlocuteur prévu par les scénarios, l'autre celui d'observateur ;
- le déroulement de l'entretien technique ;
- le questionnement à partir d'une production ;
- le déroulement de l'entretien final.

Les temps d'intervention du jury en présence du candidat se décomposent de la manière suivante :

- mise en situation orale : deux fois 10 minutes (présence du jury non requise pendant les 15 minutes de préparation du candidat) ;
- entretien technique : 15 minutes ;
- questionnement à partir d'une production : 20 minutes ;
- entretien final : 15 minutes.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

La mise en situation orale en anglais est réalisée par le jury anglophone. Un des membres de jury tient le rôle du tiers anglophone prévu par les deux scénarios ; l'autre assure le rôle d'observateur et évalue la prestation du candidat.

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

La présence d'un surveillant est requise pour la mise en situation écrite.

Une surveillance physique renforcée ou un dispositif de contrôle des échanges d'informations sur les postes informatiques, dispositif dont les candidats doivent être informés, est indispensable pendant toute la durée de la mise en situation écrite, afin de s'assurer de l'utilisation non frauduleuse des capacités d'échanges numériques.

Pour le déroulement des épreuves de la mise en situation orale, de l'entretien technique et du questionnement à partir d'une production, le responsable de session du centre organisateur doit veiller à l'absence de communication entre les candidats ayant déjà passé ces épreuves et ceux se trouvant en attente de les passer.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 10/36 |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 11/36 |

REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Assistant import-export

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 13/36 |

CCP

Administrer les ventes et les achats à l'international en français et en anglais

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve | | | |
|--|---|-------------|--|-----------------|---------------------|-------|
| Mise en situation professionnelle | Elaborer une offre à l'international et en assurer le suivi Traiter les commandes à l'international Gérer la relation client ou fournisseur à l'international | 02 h 50 min | <p>L'épreuve est constituée d'une mise en situation écrite et d'une mise en situation orale. Le candidat réalise les travaux relatifs à l'administration des ventes et des achats à l'international dans le contexte d'une entreprise fictive.</p> <p>Mise en situation écrite (2 h 30) A partir d'informations et de consignes, le candidat analyse des situations professionnelles relatives à l'administration des ventes et des achats à l'international, traite des dossiers et produit des documents, en français ou en anglais selon le contexte.</p> <p>Mise en situation orale (0 h 20) Elle se déroule après la mise en situation écrite. Elle est constituée d'une simulation d'appel relative à la compétence « Gérer la relation client ou fournisseur à l'international ».</p> <p>Le candidat dispose de 10 minutes de préparation.</p> <p>A partir d'un scénario préétabli, choisi par le jury, le candidat traite en anglais un appel entrant ou sortant, puis</p> | | | |
| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 15/36 |

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|---|-------------|--|
| | | | rédige un message en anglais à l'attention de la personne concernée : 10 minutes |
| Autres modalités d'évaluation le cas échéant : | | | |
| ▪ Entretien technique | Elaborer une offre à l'international et en assurer le suivi Traiter les commandes à l'international Gérer la relation client ou fournisseur à l'international | 00 h 15 min | L'entretien technique permet au candidat de présenter ses travaux et d'argumenter ses choix relatifs à la mise en situation. |
| ▪ Questionnaire professionnel | Sans objet | | Sans objet. |
| ▪ Questionnement à partir de production(s) | Sans objet | | Sans objet |
| | Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | 03 h 05 min | |

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation orale a lieu après la mise en situation écrite et avant l'entretien technique.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation écrite et orale.

Le jury évalue les travaux écrits avant l'entretien technique.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 16/36 |

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Administrer les ventes et les achats à l'international en français et en anglais

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 25 min

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation écrite et pendant les temps de préparation du candidat.

La présence du jury est nécessaire pour :

- l'évaluation des travaux de la mise en situation écrite ;
- le déroulement de la mise en situation orale. L'un des membres du jury assure le rôle de l'interlocuteur prévu par les scénarios, l'autre celui d'observateur ;
- le déroulement de l'entretien technique.

Les temps d'intervention du jury en présence du candidat se décomposent de la manière suivante :

- mise en situation orale : 10 minutes (présence du jury non requise pendant le temps de préparation de 10 minutes) ;
- entretien technique : 15 minutes.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

La mise en situation orale en anglais est réalisée par le jury anglophone. Un des membres de jury tient le rôle du tiers anglophone prévu par le scénario ; l'autre assure le rôle d'observateur et évalue la prestation du candidat.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La présence d'un surveillant est requise pour la mise en situation écrite.

Une surveillance physique renforcée ou un dispositif de contrôle des échanges d'informations sur les postes informatiques, dispositif dont les candidats doivent être informés, est indispensable pendant toute la durée de la mise en situation écrite, afin de s'assurer de l'utilisation non frauduleuse des capacités d'échanges numériques.

Pour le déroulement des épreuves de la mise en situation orale et de l'entretien technique, le responsable de session du centre organisateur doit veiller à l'absence de communication entre les candidats ayant déjà passé ces épreuves et ceux se trouvant en attente de les passer.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 17/36 |

CCP

Optimiser les opérations logistiques internationales en français et en anglais

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|--|-------------|--|
| Mise en situation professionnelle | Coordonner les opérations d'acheminement à l'international Traiter les litiges transport et logistique à l'international | 02 h 00 min | L'épreuve est constituée d'une mise en situation écrite. Le candidat réalise les travaux relatifs à l'optimisation des opérations logistiques internationales dans le contexte d'une entreprise fictive. Mise en situation écrite (2 h 00) A partir d'informations et de consignes, le candidat analyse des situations professionnelles liées à l'optimisation des opérations logistiques à l'international. Il traite des dossiers et produit des documents, en français ou en anglais selon le contexte. |
| Autres modalités d'évaluation le cas échéant : | | | |
| ▪ Entretien technique | Coordonner les opérations d'acheminement à l'international Traiter les litiges transport et logistique à l'international Suivre les opérations administratives de dédouanement | 00 h 20 min | A partir d'un guide de questionnement, le jury interroge le candidat sur la compétence « Suivre les opérations administratives de dédouanement ». L'entretien technique permet également au candidat de présenter ses travaux et d'argumenter ses choix relatifs à la mise en situation. |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 19/36 |

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|--|----------------------|-------------|---------------------------------------|
| ▪ Questionnaire professionnel | Sans objet | 00 h 00 min | Sans objet. |
| ▪ Questionnement à partir de production(s) | Sans objet | | Sans objet |
| Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | | 02 h 20 min | |

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation écrite a lieu avant l'entretien technique.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation écrite.

Le jury évalue les travaux écrits avant l'entretien technique.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Optimiser les opérations logistiques internationales en français et en anglais

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation écrite.

La présence du jury est nécessaire pour :

- l'évaluation des travaux de la mise en situation écrite ;

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 20/36 |

- le déroulement de l'entretien technique ;

Le temps d'intervention du jury en présence du candidat se décompose de la manière suivante :

- entretien technique : 20 minutes.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La présence d'un surveillant est requise pour la mise en situation écrite.

Une surveillance physique renforcée ou un dispositif de contrôle des échanges d'informations sur les postes informatiques, dispositif dont les candidats doivent être informés, est indispensable pendant toute la durée de la mise en situation écrite, afin de s'assurer de l'utilisation non frauduleuse des capacités d'échanges numériques.

Pour le déroulement de l'entretien technique, le responsable de session du centre organisateur doit veiller à l'absence de communication entre les candidats ayant déjà passé l'entretien technique et ceux se trouvant en attente de le passer.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 21/36 |

CCP

Assurer les fonctions de support au développement commercial en français et en anglais

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|--|---|-------------|---|
| Mise en situation professionnelle | Promouvoir l'image de l'entreprise à l'international Elaborer et actualiser des tableaux de bord commerciaux | 01 h 20 min | <p>L'épreuve est constituée d'une mise en situation écrite et d'une mise en situation orale. Le candidat réalise les travaux relatifs aux fonctions de support au développement commercial dans le contexte d'une entreprise fictive.</p> <p>Mise en situation écrite (1 h 00) A partir d'informations et de consignes, le candidat analyse des données chiffrées et établit des statistiques dans le contexte d'une entreprise fictive.</p> <p>Mise en situation orale (0 h 20) Elle se déroule après la mise en situation écrite. Elle est constituée d'une simulation d'accueil physique relative à la compétence « Promouvoir l'image de l'entreprise à l'international ».</p> <p>Le candidat dispose de 10 minutes de préparation. A partir d'un scénario préétabli, choisi par le jury, le candidat accueille un visiteur anglophone dans le contexte d'une manifestation commerciale, traite sa demande et complète une fiche contact : 10 minutes</p> |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 23/36 |

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|---|-------------|---|
| Autres modalités d'évaluation le cas échéant : | | | |
| ▪ Entretien technique | Promouvoir l'image de l'entreprise à l'international Elaborer et actualiser des tableaux de bord commerciaux | 00 h 10 min | L'entretien technique permet au candidat de présenter ses travaux et d'argumenter ses choix relatifs à la mise en situation. |
| ▪ Questionnaire professionnel | Sans objet | | Sans objet. |
| ▪ Questionnement à partir de production(s) | Contribuer à l'optimisation des achats et au développement des ventes à l'international | 00 h 20 min | Le questionnement à partir d'une production est réalisé après l'entretien technique. L'échange entre le candidat et le jury est basé sur un document réalisé en amont de la session. Le jury en prend connaissance avant le questionnement. Le jury dispose d'un guide et de consignes relatives à la conduite du questionnement. Pendant 10 minutes, le candidat présente le contexte de réalisation de ses activités et commente sa production au jury. Le jury le questionne ensuite pendant 10 minutes. |
| Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | | 01 h 50 min | |

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation écrite et orale a lieu avant le questionnement à partir de production(s) et l'entretien technique.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique a lieu après la mise en situation écrite et orale et le questionnement à partir de production(s).
Le jury évalue les travaux écrits avant l'entretien technique.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 24/36 |

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Le questionnement à partir de production(s) a lieu avant l'entretien technique.

En amont de la session, le candidat rédige un document faisant référence à la mise en œuvre de la compétence « Contribuer à l'optimisation des achats et au développement des ventes ».

Il a mis en œuvre cette compétence pendant la période en entreprise ou, à défaut, en centre de formation.

Le document, hors page de garde et sommaire, comprend 4 à 6 pages maximum (8 000 à 12 000 caractères, espaces et signes de ponctuation compris) et peut comporter des schémas ou des tableaux en annexe.

Le candidat présente le contexte de mise en œuvre de la compétence, puis rédige le contenu en deux parties :

- sur 2 à 3 pages, il décrit les actions menées pour établir un panel de fournisseurs compétitifs :
 - il détaille les consignes et procédures à partir desquelles il a réalisé la sélection des fournisseurs ;
 - il présente les sources utilisées pour effectuer la sélection ;
 - il présente les outils utilisés pour réaliser cette action ;
 - il détaille les éléments qu'il a pris en compte pour évaluer le rapport qualité-prix.

- sur 2 à 3 pages, il décrit les actions menées pour développer les ventes de l'entreprise :
 - il détaille les consignes et procédures à partir desquelles il a réalisé une action de développement des ventes ;
 - il présente les outils et moyens utilisés pour réaliser cette action ;
 - il présente l'argumentaire commercial déroulé lors de l'action ;
 - il décrit les résultats obtenus.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Assurer les fonctions de support au développement commercial en français et en anglais

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 40 min

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 25/36 |

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation écrite et pendant les temps de préparation du candidat.

La présence du jury est nécessaire pour :

- l'évaluation des travaux de la mise en situation écrite ;
- le déroulement de la mise en situation orale. L'un des membres du jury assure le rôle de l'interlocuteur prévu par le scénario, l'autre celui d'observateur ;
- le déroulement de l'entretien technique ;
- le questionnement à partir de production(s).

Les temps d'intervention du jury en présence du candidat se décomposent de la manière suivante :

- mise en situation orale : 10 minutes (présence du jury non requise pendant les 10 minutes de préparation du candidat) ;
- entretien technique : 10 minutes ;
- questionnement à partir de production(s) : 20 minutes.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

La mise en situation orale en anglais est réalisée par le jury anglophone. Un des membres de jury tient le rôle du tiers anglophone prévu par le scénario ; l'autre assure le rôle d'observateur et évalue la prestation du candidat.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La présence d'un surveillant est requise pour la mise en situation écrite.

Une surveillance physique renforcée ou un dispositif de contrôle des échanges d'informations sur les postes informatiques, dispositif dont les candidats doivent être informés, est indispensable pendant toute la durée de la mise en situation écrite et du questionnaire professionnel, afin de s'assurer de l'utilisation non frauduleuse des capacités d'échanges numériques.

Pour le déroulement des épreuves de la mise en situation orale, de l'entretien technique et du questionnement à partir de production(s), le responsable de session du centre organisateur doit veiller à l'absence de communication entre les candidats ayant déjà passé ces épreuves et ceux se trouvant en attente de les passer.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 26/36 |

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Assistant import-export

Locaux

| Modalité d'évaluation | Désignation et description des locaux | Observations |
|--|--|---|
| Mise en situation professionnelle | <p>Mise en situation écrite :</p> <p>Une salle contenant autant de postes de travail que de candidats et équipée d'une table et d'une chaise pour le surveillant.</p> <p>Mise en situation orale :</p> <p>Deux salles (ou deux bureaux) équipées d'une table et de chaises. La configuration de chaque salle doit permettre l'installation d'un PC équipé d'un logiciel d'appel audio si cette option a été choisie.</p> | <p>Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.</p> <p>Pour la mise en situation, la disposition des postes de travail doit permettre à chaque candidat de travailler en confidentialité.</p> <p>Pour la mise en situation orale, les locaux doivent garantir la qualité et la confidentialité des échanges.</p> |
| Entretien technique | Une salle (ou un bureau) équipée d'une table et de chaises, éventuellement plusieurs salles si plusieurs jurys. | Ce local doit garantir la confidentialité des échanges. |
| Questionnement à partir de productions | Une salle équipée d'une table et de chaises, éventuellement plusieurs salles si plusieurs jurys. | Ce local doit garantir la confidentialité des échanges. |
| Entretien final | <p>Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises, éventuellement plusieurs salles si plusieurs jurys.</p> <p>Une salle de délibération, pour les jurys, équipée de tables et de chaises en nombre suffisant.</p> | Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 27/36 |

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

| Désignation | Nombre | Description | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations |
|-------------------|--------|---|--|--|
| Postes de travail | 1 | Mise en situation écrite : Un poste de travail avec PC équipé de logiciels de bureautique courants (suite bureautique) connecté à Internet et relié à un équipement informatique assurant la fonction d'impression. | 1 | Les logiciels peuvent être accessibles en ligne, sous forme d'abonnement. |
| Équipements | 2 | Postes téléphoniques avec haut-parleurs reliés entre eux ou PC connectés à Internet et équipés d'un logiciel d'appel audio. | 1 | Un téléphone pour le candidat et un autre pour le jury permettant de communiquer entre les deux salles dans le cadre de la mise en situation orale. Ces équipements doivent garantir la qualité d'émission et de réception des appels téléphoniques. |
| | 2 | Si l'option des PC connectés à internet et équipés d'un logiciel d'appel audio est choisie, alors : Casques audio avec microphone intégré par candidat + un autre casque audio avec microphone intégré pour le jury. | 1 | Un casque audio avec microphone intégré pour le candidat et un autre pour le jury permettant de communiquer entre les deux salles dans le cadre de la mise en situation orale. Ces équipements doivent garantir la qualité d'émission et de réception des appels audio. |
| Documentations | 1 | Dictionnaires français et bilingues français-anglais, atlas mondial. Documentation professionnelle : brochure Incoterms® en vigueur, brochure Règles et Usances | 8 | Les documentations peuvent être accessibles en ligne, individuellement depuis le poste de |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 28/36 |

| Désignation | Nombre | Description | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations |
|-------------|--------|--|--|--|
| | | Uniformes relatives aux crédits documentaires en vigueur (ICC). | | travail. |
| Autres | 1 | Calculatrice accessible individuellement depuis l'ordinateur de chaque candidat. | 1 | Sans objet |
| | 1 | Support externe de sauvegarde de données (clé USB ou disque dur externe). | 1 | Ce support permet au responsable organisateur de la session d'examen de sauvegarder les productions numériques de l'ensemble des candidats, pour permettre aux membres du jury de les consulter si nécessaire. |
| | 1 | Fournitures de bureau courantes. | 1 | Fournitures en quantité suffisante, mises à disposition collectivement dans la salle. |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 29/36 |

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Assistant import-export est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

| Assistant import-export Arrêté du 26/11/2015 | | Assistant import-export Arrêté du 05/07/2022 | |
|---|--|---|--|
| CCP | Assurer l'administration des ventes ou des achats à l'international, y compris en anglais | CCP | Administrer les ventes et les achats à l'international en français et en anglais |
| CCP | Organiser, coordonner et suivre les opérations logistiques internationales, y compris en anglais | CCP | Optimiser les opérations logistiques internationales en français et en anglais |
| CCP | Assurer l'assistanat commercial à l'international, y compris en anglais | CCP | Assurer les fonctions de support au développement commercial en français et en anglais |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 31/36 |

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| AIE | RE | TP-00523 | 05 | 13/07/2022 | 28/07/2022 | 33/36 |

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

